



## SDREA Île-de-France APPEL A CANDIDATURES

Date de publication : **7 février 2024**

Date du retrait de publication : **8 mars 2024**

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Le demandeur est **EARL SAINTE GENEVIEVE**

Demande réceptionnée complète le : 15 janvier 2024

Les surfaces concernées sont les suivantes :

Identité du ou des propriétaires (nom, prénom)	Références cadastrales	Surfaces	Communes
Mme DESSAIN Martine	<b>YB3 et ZA14</b>	<b>6 ha 65 a 80 ca</b>	ESMANS
Mme CHAMEROY Jocelyne	<b>YA10, 19, ZB86, ZC35, 189 et YA1</b>	<b>6 ha 74 a 17 ca</b>	DORMELLES, NOISY RUDIGNON, FLAGY et ESMANS

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne, au plus tard **le 8 mars 2024**. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Passée cette date, les demandes déposées ne seront plus prises en considération.

CONTACT D.D.T 77: Mme PICHEGRAIN (tél. : 01 60 56 73 13)  
Adresse 288 rue Georges Clemenceau - ZI de Vaux-le-Pénil - 77005 MELUN CEDEX